

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTERE DE L'INTERIEUR,
DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

CABINET DU MINISTRE

76^{EME} SESSION PLENIERE ANNUELLE DU COMITE
EXECUTIF DU PROGRAMME DU HAUT
COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES
REFUGIES (GENEVE, DU 06 AU 10 OCTOBRE 2025)

DECLARATION DE LA DELEGATION BURUNDAISE

GENEVE, DU 06 AU 10 OCTOBRE 2025



**Monsieur le Président,
Monsieur le Haut-Commissaire,
Auguste Assemblée,**

De prime abord, je voudrais remercier le Seigneur Tout Puissant et Miséricordieux pour sa grâce dont il ne cesse de nous combler. A lui honneur et gloire en tout temps et en tous lieux.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Haut-Commissaire,**

La Délégation Burundaise se réjouit de la déclaration prononcée au nom du Groupe Africain et a le plaisir de s'adresser à cette auguste assemblée pour exprimer sa profonde gratitude au Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés pour avoir bien voulu inviter le Gouvernement de la République du Burundi à prendre part à ces assises de la 76^{ème} session du Comité Exécutif du Programme du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.

Qu'il me soit ensuite permis, au nom du Gouvernement du Burundi, d'adresser mes vives et sincères félicitations au Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés pour ses brillantes prestations durant les deux mandats à la tête de cette prestigieuse organisation !

Je saisirai également cette opportunité d'or pour apprécier à juste titre le travail non moins louable accompli par le Président du Comité Exécutif en étroite collaboration avec votre équipe d'experts aussi bien proches que lointains. Vous accomplissez un travail édifiant qui ne requiert pas seulement de l'expertise, mais aussi un sens élevé d'humanité et, par conséquent, de dévouement pour soulager les peines et souffrances de tous les

réfugiés du monde entier, en général, et ceux qui sont localisés en Afrique et au Burundi en particulier. Que toute votre équipe trouve ici les satisfactions et les encouragements du Gouvernement de la République du Burundi !

Nous tenons à féliciter vous, Monsieur le Président, et vous, Monsieur le Haut-Commissaire, pour votre dévouement inégalable à la cause des réfugiés et de toutes ces personnes qui, pour des raisons diverses, quittent leurs foyers ; souvent pour des destinations inconnues. Votre souci majeur de l'amélioration des conditions de vie des personnes qui ont tout laissé derrière mérite d'être apprécié et encouragé. C'est grâce à votre esprit humanitaire, votre clairvoyance et vos facilités de contact que ces personnes reçoivent assistance et considération de la part des Etats et des Organisations animés par l'esprit d'entraide et de charité ; signe ostensible de solidarité internationale.

Monsieur le Président,
Monsieur le Haut-Commissaire,

A cause de la situation sécuritaire drastique à l'Est de la République Démocratique du Congo, les dernières statistiques indiquent que le Burundi héberge, depuis le début de cette année 2025, 110 104 réfugiés et demandeurs d'asile confondus en provenance du pays frère, la République Démocratique du Congo ; jouissant tous du statut de réfugiés prima Facie. Parmi eux, 31 670 vivent en milieux urbains tandis que 78 434 vivent dans les cinq principaux camps des réfugiés et au site de Musenyi, au Sud-Est du pays où ces réfugiés jouissent d'une intégration communautaire effective ; en l'occurrence dans le système sanitaire et éducatif. Le Gouvernement du Burundi, dans sa générosité légendaire, continue d'accueillir, jour pour jour, ces

réfugiés en afflux massif jusqu'à rendre disponible un autre site à Bweru, en province Buhumuza (à l'Est du pays) qui soufre malheureusement d'un manque de fond pour son aménagement afin de désengorger le site de Musenyi et d'y installer les nouveaux arrivants.

Le Burundi héberge également 1188 personnes à risque d'apatriodie dont la base de données est régulièrement mise à jour.

Monsieur le Président,
Monsieur le Haut-Commissaire,

Malgré ces actions concrètes réalisées par le Gouvernement de la République du Burundi en collaboration avec ses partenaires ; particulièrement le HCR pour accueillir et héberger les réfugiés dans des conditions optimales, ces réfugiés font face à de nombreux défis dus à la réduction sensible des assistances de première nécessité.

Par-dessus tout, dans le cadre du rapatriement, le Burundi a déjà accueilli plus de 260 000 burundais rapatriés depuis 2017 jusqu'à fin septembre 2025 dont plus de 6 500 rapatriés pour cette année 2025 en provenance des pays d'asile grâce à la paix et à la sécurité qui règnent sur l'ensemble du territoire burundais. Des réunions tripartites, des visites « Go and See » et « Come and Tell » sont prévues et régulièrement organisées pour sensibiliser les réfugiés burundais au rapatriement volontaire. Néanmoins, leur accompagnement et leur assistance dans le cadre de la réintégration effective et durable méritent une amélioration sensible pour encourager ceux qui persistent encore à prendre massivement la décision de rentrer dans leur pays natal en dignité et en sécurité dans le respect du principe de non refoulement.

En vue de promouvoir une cohésion sociale pacifique entre réfugiés, rapatriés et la communauté d'accueil, le Gouvernement du Burundi à travers les Projets de Développement Communautaire Intégré, « «PRODECI-TURIKUMWE », et le projet de renforcement des filets sociaux « MERANKABANDI » (sois comme les autres !) encourage les uns et les autres à se focaliser sur les activités d'autonomisation économique à travers les coopératives, associations de production, micro entreprises et autres activités génératrices de revenus pour contribuer à la réintégration socio-économique des rapatriés et la communauté hôte dans la dynamique tracé par le grand chantier qui mène le Burundi à l'émergence d'ici 2040 et au développement en 2060.

Monsieur le Président,
Monsieur le Haut-Commissaire,

Le Gouvernement de la République du Burundi réitère ses vifs et sincères remerciements au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et à ses partenaires pour son indéfectible appui technico-financier qu'il accorde sans cesse au Burundi dans le cadre du rapatriement et de la protection des réfugiés, ainsi que pour la confiance placée en lui comme membre observateur.

En définitive, le Gouvernement de la République du Burundi réaffirme son engagement constant aux respects des conventions internationales sur les réfugiés et demandeurs d'asile et continuera à assurer leur protection dans la limite de ses moyens.

Le Gouvernement de la République du Burundi invite toutefois le haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à plus d'efforts pour le rapatriement et la réintégration des rapatriés burundais afin que ces derniers puissent contribuer de manière significative au développement de notre chère patrie au côté de leurs concitoyens qui sont au pays.

Je vous remercie